



Objectif de la formation

L'objectif de la formation est de sensibiliser les stagiaires aux dangers du courant électrique ; connaître les dangers de l'électricité et être capable de mettre en oeuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations simples et des interventions de remplacement, de raccordement ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques dans les meilleures conditions de sécurité.

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire

 durée 14 h

équivalence – suite de parcours

Pas d'équivalence.
Un maintien des connaissances est à effectuer chaque année.

 EFFECTIF

Effectif compris entre 2 et 10 personnes

Tarifs / CALENDRIER

Formation planifiée sur demande

Compétences développées

Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoires, local ou en champ libre) ;
Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique ; Avoir un comportement adapté à la situation ;
Rendre compte de l'opération réalisée auprès de l'employeur ; Réaliser une analyse préalable à l'opération (intervention) ;
Réaliser une intervention basse tension élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection ;
Identifier, vérifier et mettre en oeuvre les équipements de protection individuelle.

LIEUX DE LA FORMATION, CONTACTS ET MODALITÉS D'ACCÈS

La formation peut se dérouler dans tous nos locaux de **Bordeaux, Dax, en interentreprise**, ou dans les locaux client.



AGENCE DE BORDEAUX

Téléphone : 05 56 32 13 13

e-mail : formation.securite@macc1.net

www.macc1.net

Aut. d'exercer n° FOR-033-2026-03-23-20210777096 délivrée par le CNAPS - Art.L612-14 du CSI : « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».



AGENCE DE DAX

Téléphone : 05 56 32 13 13

e-mail : formation.securite@macc1.net

www.macc1.net

Aut. D'exercer FOR-040-2029-03-07-20240704654 délivrée par le CNAPS - Art.L612-14 du CSI : « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de Puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient »

Bordeaux : 2 à 3 sessions /mois,
délai d'accès de 1 à 4 semaines.

Dax : Délai d'accès 1 à 3 mois



ACCUEIL

Cette formation est accessible aux personnes handicapées, sous réserve d'aptitude médicale attestée par un certificat établi selon le modèle fourni. Une référente handicap est disponible au centre pour accueillir les personnes en situation de handicap et recueillir leurs besoins spécifiques.



PROGRAMME DE LA FORMATION THEORIQUE



durée 7 h

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu,
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
Les différents domaines de tension.
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.
- Le principe d'une habilitation. Définition
- des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.). La zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- Module Exécutant de travaux d'ordre non électrique (B0, H0, H0V) :
- Les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'Habilitation chiffre « 0 » (Autorisations et interdits, zones de travail, etc.)
-

PROGRAMME DE LA FORMATION PRATIQUE



durée 7 h

- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13.
- Les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique
- Module Intervention BT de remplacement et raccordement (BS) :
- Les limites de l'Habilitation BS (Autorisations et interdits, etc.)
- Le chargé d'exploitation
- Les E.P.I.
- Mise en sécurité et mesures de prévention
- Les documents
- Procédures de remplacement et de raccordement
-

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation alterne les séquences théoriques et pratiques

La pratique comprend des mises en situation, des exercices de premiers secours, des démonstrations par un formateur certifié.

Documents pédagogiques en accès libre

Les stagiaires accèdent à leurs supports pédagogiques via la plateforme Chamillo

Modalités des épreuves certificatives

QCM électronique, évaluation au cours des mises en situation



Un certificat est remis
au stagiaire à l'issue de
la formation